

« Bac + » pour les « bac pro »

Le dispositif académique « Bac + » encourage les futurs bacheliers en bac professionnel ou technologique à poursuivre leurs études. Il crée des conditions privilégiées d'échanges de savoirs entre le lycée et le milieu de l'enseignement supérieur. Les lycéens en section automobile concernés peuvent ainsi en toute connaissance de cause affiner leur projet d'orientation.

Le mercredi après-midi, sur leur temps libre, cinq élèves de terminale du lycée des métiers du transport, de la logistique et de la maintenance automobile de Soyaux se rendent régulièrement dans les locaux de l'IUT découvrir ce qu'on y enseigne. De la conception d'un support d'appareil photo à la participation à des travaux pratiques en sciences, aux côtés d'étudiants « génie mécanique productique » en première année, ils abordent de manière on ne peut plus concrète une voie d'orientation possible à l'issue de leur baccalauréat.

Une expérimentation d'impulsion académique

Ils font partie des bac pro les plus motivés de la filière automobile qui se sont engagés à mettre toutes les chances de leurs côtés pour poursuivre leurs études une fois leur diplôme obtenu. Dans cet objectif, ils bénéficient d'un accompagnement spécifique. Leur lycée (cinq au total) leur donne l'opportunité de créer des échanges avec les étudiants et leurs enseignants. Il s'agit d'une expérimentation d'impulsion académique intitulée « Bac + » suivie attentivement par la Meippe (1) qui collecte et analyse l'impact du dispositif tant sur les choix d'orientation des élèves que sur les méthodes pédagogiques transcrites par les enseignants.

« La philosophie du dispositif est basée sur les échanges entre les chefs d'établissements des lycées et de l'université » commente Alain Texier, vice-

président chargé des relations avec le monde socio-économique à l'université de Poitiers et pilote de ce dispositif. « Ce sont de ces relations privilégiées que peuvent naître des projets de formation dans le supérieur. Sans cela, les lycéens de l'enseignement professionnel considèrent le niveau baccalauréat suffisant pour exercer leur métier. Directeur d'un IUT par le passé, et issu d'une filière professionnelle, je fais le pari que cet accompagnement encourage les plus volontaires à poursuivre leurs études. Ils en ont le potentiel. Mon souhait est de les compter de plus en plus nombreux parmi les étudiants. »

Valoriser l'ambition des lycéens

Les bacheliers des voies technologiques et professionnelles sont les premiers visés. En particulier ceux qui n'auraient pas eu l'initiative d'intégrer des filières universitaires courtes (BTS, DUT), par manque de confiance en eux ou par méconnaissance des programmes de l'enseignement supérieur.

A travers des projets communs, développés entre le lycée et l'université, des bacheliers du dispositif « Bac + » valorisent leurs connaissances pratiques et font part de leur expérience, entre autre en montage-démontage de mécanismes. A leurs côtés, les étudiants de l'IUT (majoritairement de culture scientifique) apportent leurs connaissances dans le domaine des méthodes de travail et des calculs numériques.

« D'une manière générale, dans le cadre

de cette expérimentation, notre volonté est de proposer chaque année une plus grande diversité de sites visités et de mises en situation au contact des étudiants. Les jeunes doivent pouvoir avoir des éléments de comparaison » explique Pierre Jambon, enseignant au lycée de Soyaux. « Nous veillons aussi à ne pas leur donner de faux espoirs. S'il est important d'inciter les plus motivés à continuer leurs études, il est aussi nécessaire de les préserver de l'échec. Des cours de perfectionnement dans des matières scientifiques sont organisés en ce sens. Le dispositif « Bac + » permet de vérifier leurs aptitudes à prétendre à la poursuite d'études. Il propose plusieurs modalités d'évaluation. Les lycéens sont ainsi tenus de faire part de leur ambition de carrière devant un jury. »

Plus rarement, mais cela arrive, il peut se révéler que le projet d'orientation d'un jeune ne soit pas adapté. Mais la démarche suivie dans le cadre de « Bac + » n'est pas pour autant vaine. Quelle que soit la décision prise, le jeune a eu l'occasion de découvrir concrètement le monde de l'enseignement supérieur ce qui est forcément un « + » pour opérer un choix d'orientation...

(1) Mission à l'Évaluation, à l'Innovation Pédagogique et au Projet d'Établissement – Rectorat de Poitiers
catherine.dambriane@ac-poitiers.fr
Chargée du dossier « Expérimentations », article 34.



© Lycée Jean-Albert Golgère - Soyaux